



## **International WIM Alliance | Annonce du Comité de pilotage**

# **Appel à candidatures pour le Comité de pilotage**

L'International WIM Alliance est une plateforme de coordination pour les Organisations WIM indépendantes. Elle rassemble les Organisations WIM afin de leur permettre de se connecter, de partager des connaissances, de contribuer à des priorités communes et de renforcer une voix WIM mondiale collective. Les Organisations WIM restent indépendantes. La participation à l'International WIM Alliance ne crée aucune affiliation, aucun contrôle ni aucune intégration par le Secrétariat, le Comité de pilotage ou toute autre Organisation WIM.

La International WIM Alliance est guidée par un Comité de pilotage composé de représentantes d'Organisations WIM de différentes régions, aux côtés de l'hôte du Secrétariat. Le Comité de pilotage contribue à définir les priorités de l'International WIM Alliance, à orienter les initiatives communes, à soutenir les Groupes de Travail lorsqu'ils sont établis, à élaborer des positions communes lorsque cela est approprié, et à assurer la supervision de la gouvernance du Secrétariat.

**La représentation  
actuelle des  
Organisations WIM au  
sein du Comité de  
pilotage comprend:**

**Afrique: WIMIN (Nigeria)**

**Asie: WIM Sri Lanka**

**Amérique latine: WIM Argentina**

**Australie et Pacifique: AWIMAR et WIMARQ**

IWIM siège également au Comité de pilotage en tant qu'hôte actuel du Secrétariat.

## **Appel à candidatures pour intégrer le Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage souhaite intégrer de nouvelles représentantes d'Organisations WIM.

Les Organisations WIM sont invitées à présenter des candidates pour siéger au Comité de pilotage et ainsi contribuer activement à la prochaine phase de travail de l'International WIM Alliance.

Il s'agit d'un rôle bénévole de gouvernance et de travail. Les membres désignés du Comité de pilotage doivent participer aux réunions, examiner les documents, contribuer aux discussions, soutenir les actions de

liaison avec les Organisations WIM lorsque cela est pertinent, et soutenir ou diriger des domaines de travail convenus lorsque cela est approprié.

---

## Qui peut être proposé

- Une Organisation WIM peut proposer une représentante issue de son équipe de direction, de son conseil, de son comité ou de sa base de membres actifs.
  - Les candidates ne doivent pas nécessairement être à la tête officielle d'une Organisation WIM, mais doivent avoir le lien, le mandat, le soutien et la disponibilité suffisants pour contribuer de manière significative.
- 

## Mandat, temps à consacrer et participation

- Les membres désignées du Comité de pilotage servent pour un mandat de 2 ans et peuvent effectuer des mandats consécutifs ou non consécutifs jusqu'à un maximum de 6 ans, sous réserve d'une participation et d'un engagement continus.
  - Le temps indicatif à consacrer est d'environ 5 à 10 heures par mois, selon les axes de travail actifs.
  - Une participation régulière aux réunions du Comité de pilotage est attendue.
  - La correspondance, les réunions et les documents du Comité de pilotage sont principalement en anglais. Des efforts raisonnables seront faits pour soutenir la participation, y compris par le biais de sous-titres traduits lors des réunions virtuelles et de documents traduits lorsque cela est nécessaire et faisable.
- 

## Représentation régionale

Le Comité de pilotage vise à assurer une large représentation régionale tout en restant pratique, engagé et capable de faire avancer le travail. L'équilibre régional est un objectif, et la participation dépend de l'intérêt, de la disponibilité et de la volonté des Organisations WIM de servir.

L'Amérique du Nord, l'Europe et le Moyen-Orient ne sont pas actuellement représentés par des membres désignés d'Organisations WIM au sein du Comité de pilotage. Les Organisations WIM de toutes les régions sont invitées à soumettre des expressions d'intérêt, avec un encouragement particulier pour les régions actuellement sous-représentées.

---

## Comment soumettre une candidature

Les Organisations WIM souhaitant proposer une représentante doivent remplir le formulaire de candidature au plus tard à la fin de la journée du vendredi 25 septembre 2026

[Formulaire de candidature](#)

Après la date limite, le Secrétariat rassemblera les expressions d'intérêt et les documents d'appui pour un examen confidentiel par le Comité de pilotage. Le Comité de pilotage examinera les soumissions au regard

des attentes liées au rôle, de la contribution active, de la disponibilité, de l'équilibre régional et des sièges disponibles.

Les Organisations WIM sont encouragées à partager cet appel avec des représentantes appropriées au sein de leurs équipes de direction, conseils, comités ou base de membres actifs, et à soutenir la diffusion dans les régions où la représentation est actuellement limitée.